

Image not found or type unknown



Nationalité par filiation

Par **RALIBERA Eric**, le **13/02/2017** à **09:44**

Bonjour a tous!ma mère est née à Madagascar en mai 1960 et dans sa copie d acte de l Etat civil il est indique qu elle est de statut civil de droit commun.j aimerai savoir ce que ça veut dire exactement.Est ce que cela veut dire qu elle est citoyen français car mes grands parents ont obtenue la nationalité française par décret de 1954.

cordialement.